CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

COMMUNE
DE
MEYRARGUES
13650

Tél. : 04 42 57 50 09
Fax : 04 42 63 46 12

ARRÊTÉ DU PRESIDENT et/ou VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°A2026-01 en date du 09 novembre 2026

ACCEPTATION D'UN DON DE M. & Mme XXXXXXXXXXXXXX DE 200€ AU CCAS.

FP/HF-G

Exposé des motifs :

Monsieur et Madame XXXXXXXXXXXXXX de désirent faire un don, au CCAS de Meyrargues, de la somme de 200,00 € ;

Visas :

Vu la délibération n°d2026-16 et d2026-17 du 24 juin 2026 conférant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au Président et Vice-Président du Ccas en vertu de l'article R.123-21 du code le l'action sociale et des familles

Le Président du CCAS décide :

Article 1 :
Le don au CCAS de Meyrargues, grevé d'aucune condition ni de charge, effectué par M. & Mme XXXXXXXXXXXXXX portant sur un chèque de deux cent euros (200,00 €) est accepté.

Article 2 :
Le montant de ce don n'a pas d'affectation particulière et permettra une action générale du CCAS

Article 3 : Recours – modalités de publication et d'exécution
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire de Meyrargues et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille) ou par le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication sur le site internet de la commune.
La responsable du service du CCAS est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation est adressée à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence au titre du contrôle de légalité.

La Vice-Présidente du CCAS

Fabienne MALYSZKO.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ★ MEYRARGUES 13650

Publié sur le site internet de la commune et CCAS 11/11/2026 (**https ://www.meyrargues.fr/rechercher-un-arretes/**) **le :**	**Responsable de service** **Hélène FAURE-GIGNOUX**

Certifié affiché du ..... au	**Le Président du Conseil d'Administration,** **Fabrice POUSSARDIN**

REÇU EN PREFECTURE
le 10/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-261301311-20261110-A2026_01-DE

DONS

MAIRIE

famille SPEZIANI

BANQUE POPULAIRE
MÉDITERRANÉE

casden

Payez contre ce chèque deux cent euros

à TRESOR PUBLIC € 200,00

Payable en France

0740 MARIGNANE MIRABEAU
27 BIS COURS MIRABEAU
13700 MARIGNANE
TEL: 04 42 88 44 27

074 15 02157 0
MR OU MME SPEZIANI JEAN CLAUD
LE PRE DE VILLE
13 ALLEE DE SAINT CLAUDE
13650 MEYRARGUES

à Meyrargues le 7.11.2026

(79)

REÇU EN PREFECTURE
le 10/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-261301311-20261110-A2026_01-DE